

Les lundis du commerce

Rendez-vous du 26 novembre 2018

Atelier du commerce

Etaient présents :

- Ville de Caen :

P.R.N MARKETING : LEBEL Père & Fils

- **Elus** : Madame Véronique DEBELLE, Monsieur Nicolas Joyau

- **Maitre d'ouvrage** : Guillaume COUSYN

- **Service commerce** : E. CUQUEMELLE, E. PERONNE et J. LEBALLEUR

- Commerçants :

Madame Linquette – Le boudoir

Madame Labrosse – Hôtel Le Moderne

Madame Lusseau – Habi Pro

Monsieur Crinon – Terres de raisin

Monsieur Dionet – Question d'Arômes

Monsieur Kowalski – Nicolas

Monsieur Gagnier – Cousin Chasseur

Monsieur Goulley - AIGLE

Monsieur Mardy – Pourquoi pas

Madame Briet – Elancia

Monsieur Cheron – Cheron & fils

Monsieur Khandakiam – Royal Eclairage

Monsieur Beaudoin – Quai des sports

Madame Cheradam – Lys Beauté

Monsieur Bouncas – Paye ta crêpe

1- Points sur les travaux

a. Point sur la communication liée aux travaux en cours (Place république, Boulevard Leclerc)

- Il y a un manque d'information ressenti par les Caennais vis-à-vis des travaux

- La ville de Caen met tous en œuvre avec un budget communication important pour pallier les manques. Cependant il faut aussi prendre en compte les dégradations, qui peuvent être importantes sur ce genre de communication.
- Une nouvelle phase de communication est prévue : le but étant de faire venir les commerçants au cœur du chantier pour leur faire faire une visite explicative.
- L'Hôtel Le Moderne rue de Strasbourg indique avoir un problème de signalétique pour accueillir les groupes notamment de clientèle internationale.
 - Solution trouvée : donnée un accès au parking république durant les travaux.
- Problème de communication avec le boulevard Leclerc : les riverains pensent que la majorité des travaux qui y sont réalisés sont liés au tramway : Info à prendre auprès des ambassadeurs travaux.
 - Une nouvelle bâche grillagée vient d'être mise en place sur la rue de Strasbourg afin de renforcer l'information liées aux travaux.
- Cousin Chaussures, Boulevard Leclerc : soulève un problème de propreté et de baisse du chiffre d'affaires liés aux travaux
- Habit Pro, avenue du 6 juin : estime que les trottoirs sont trop petit et que beaucoup de saletés sont générés par les travaux, notamment la poussière.
- Un incident de communication a été relevé, rue de la miséricorde : les commerçants se sentent isolés
 - La fin des travaux est prévue fin décembre 2018.
- Les Vitrites de Caen ont expliqué que via les réseaux sociaux tout le monde pouvaient suivre l'avancement des travaux de manière continue.
- Le service Mairie Pop'in est là aussi pour renseigner les citoyens par sms pour des informations liées à la ville de Caen

b. Questions commerçants

- Alexia Chaussure fait face à un problème, passage d'Escoville : Plusieurs plaintes de commerçant ont été déposées concernant, les Uber, les vélos et les dealers (dégradations de l'environnement proche des commerces par des personnes)
 - Incident avec l'arbre devant le McDonald's qui produit des dégradations (élagage suggéré)
 - La ville va se rapprocher de Madame Corneille afin de se renseigner.
- Institut de beauté, rue de la miséricorde. Des personnes fument à proximité, ce qui engendre des nuisances dans l'institut et elle constate également des dégradations de peinture sur son mur, elle fait également remarquer des nuisances de boîte de nuit le soir.

2- Présentation du plan Vélo de la Mairie de Caen par Monsieur Joyau

Le but de la mise en place de cette politique est d'inciter les gens à la pratique du vélo. Pour le moment, la pratique du vélo augmente notamment grâce à la mise en place des bornes de comptage Prairie et Héлитas pour mesurer la fréquentation journalière. Celle-ci est en hausse (Héлитas : 650 vélos/jours) (Prairie : 750 vélos/jours). Le taux d'usager en

voiture pour le moment se maintient. Il faudra attendre les chiffres de l'enquête ménage déplacement pour avoir une vraie tendance avec des chiffres précis.

La politique vélo comprend 3 axes :

1. Aide à l'achat d'un vélo (Maison du vélo + financement)

- a. Depuis 2013 est mis en place le financement des vélos à hauteur de 25% du montant et depuis 2016 cela concernent tous les vélos, même les vélos cargo. Il faut savoir que 95% des vélos à l'achat son électrique.

2. Stationnement des vélos

- a. Augmentation des infrastructures (stations de gonflages, présence d'infrastructure pour garer les vélos dans les souterrains de la ville de Caen, protégés par des caméras, la présence de 4 Vélos Box.
- b. Concernant les vélos Box ne pas oublier de parler à twisto concernant l'accès aux usagers, trop souvent les usagers ne sont pas au courant du dispositif.

3. Services pour les vélos

- a. Le déploiement en cours des zones 30 dans les quartiers pour favoriser le partage des voies.
- b. Dans un futur a été évoqué la possibilité d'un périphérique cyclable autour de Caen
- c. La Maison du vélo a mis en place tout une palette de service pour répondre aux usagers à vélo : la mise en place de location, réparation de vélo, mais aussi le « Vélo Ecole » qui permet aux personnes qui le souhaitent de suivre une formation dédiée aux usages du vélo (risques et bonnes pratiques)

3- Nouvelle réglementation générale pour la protection des données (RGPD)

Depuis le 25 mai 2018, une nouvelle directive européenne est en vigueur sur la protection des données. Cette réglementation intervient pour responsabiliser les commerçants vis-à-vis de la récolte de données.

C'est avant tout un rappel des bonnes pratiques à utiliser lorsque les commerçants obtiennent des données de leurs clients.

- Le consentement automatique n'existe plus
- Il faut impérativement demander le consentement écrit des personnes lorsque l'on utilise des données personnelles dans un but commercial
- Mettre en place une charte Informatique (de sécurisation des données)
 - o A noter que : les emails ne sont pas sécurisés ainsi que l'extraction de base de donnée.